

GASTRO-ENTÉRITE CHEZ L'EMPLOYÉ - QUI FAIT QUOI ?

Aide-mémoire pour gestionnaires et employés



Qui fait quoi lorsqu'un employé présente des symptômes de GASTRO-ENTÉRITE ?

Responsabilité de l'employé	Chef de service/coordonnatrice/ chef d'activités (ou autre personne désignée)	Gestion des activités de remplacement*
1. Aviser son gestionnaire et/ou la Gestion des activités de remplacement (GAR)* selon le mode de fonctionnement habituel. 2. Suivre les directives de son gestionnaire pour déterminer la date de retour au travail en lien avec le type d'infection contractée, exemple : 48 heures après la fin des symptômes. 3. Remplir la déclaration d'événement après son retour au travail si l'employé pense qu'il s'agit d'une exposition professionnelle. Celle-ci doit être remise au gestionnaire pour des fins d'analyse.	1. Reconnaître les symptômes de gastro-entérite de l'employé qui est présent au travail ou recevoir l'appel de l'employé qui présente ces symptômes et qui doit s'absenter (voir tableau des symptômes). 2. Retirer immédiatement l'employé du travail et/ou le renseigner des modalités d'absence : l'employé doit être au moins 48 heures sans symptôme avant un retour au travail. 3. Aviser la liste de rappel pour assurer son remplacement et préciser la durée de l'absence. 4. Aviser le Service de la prévention et du contrôle des infections afin d'assurer la surveillance épidémiologique sur les unités de soins (hôpitaux et CHSLD) 5. S'il s'agit d'une exposition professionnelle, l'employé remplit la déclaration d'évènement et la remet à son gestionnaire. Le gestionnaire complète l'enquête et transmet les deux formulaires au SSMET pour analyse. 6. Les jours d'absences sont codés en maladie sur la feuille de temps. L'infirmière du service SSMET avisera le Service régional de la paie des corrections à apporter si l'enquête démontre qu'il s'agit d'une exposition professionnelle.	1. Recevoir l'appel de l'employé qui présente des symptômes de gastro-entérite et qui doit s'absenter. 2. Informer l'employé qu'il doit communiquer avec son chef pour l'aviser de son absence. 3. La GAR procède ensuite au remplacement de l'employé.

* Liste de rappel

Références : Fiches gastro-entérite et grippe produites par l'ancienne composante Jardins-Roussillon, Fiches médico-administratives AQESSS, 2013 et Procédure de l'ancienne composante de Vaudreuil-Soulanges

AIDE À LA DÉCISION : Quels sont les symptômes possibles de la gastro-entérite ?

Symptômes	Remarques
Vomissements et diarrhées	Apparition soudaine d'au moins deux épisodes de vomissements au cours d'une période de 24 heures ou apparition soudaine de diarrhée (2 selles de plus que la fréquence normale de l'individu) au cours d'une période de 24 heures.
Fièvre et frissons Nausées Douleur ou crampes abdominales Céphalées	Les symptômes de diarrhée ou de vomissements devraient être accompagnés d'au moins un des symptômes ou signes compatibles avec une infection gastro-intestinale.

* Noter qu'il est important d'éliminer toute autre cause apparente pouvant occasionner les symptômes, par exemple : prise de laxatifs ou de médicaments, maladie chronique, indigestion, situation de stress, etc.